



République du SENEGAL

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU



Avis d'Appel d'offres National

N° 017/2022/MEA/OLAC

Objet : Travaux de restauration du lac de Ballou (Bakel)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans « **Le Soleil** » du **09 décembre 2021** et dans le site de la DCMP : www.marchespublics.sn
2. L'OLAC a obtenu de l'Etat du Sénégal des crédits du BCI (Titre 5) et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché résultant de l'Appel d'Offres n°017/2022/MEA/OLAC, portant sur les travaux de : « **Travaux de restauration du lac de Ballou (Bakel)**», en un lot indivisible.
3. L'OLAC sollicite, des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de restauration du lac de Ballou (Bakel). Aucune variante n'est permise.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur le Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **OLAC_Boudiouck, km 9 route de l'Université Gaston Berger Saint-Louis, Tél : 33 938 20 11, E-mail : olac@olac.sn** de 8h 00mn à 17h 00m du lundi au vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - a. Etre inscrit au registre du commerce et en règle avec la législation fiscale et sociale du pays d'origine ;
 - b. Fournir une attestation de lignes de crédits de **Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA** établie par une institution financière de bonne réputation;
 - c. Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux de construction d'ouvrages et/ou digues de **six cent millions (600 000 000) Francs CFA**, qui correspondent au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) années (2019, 2020 et 2021). Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir les états financiers des trois (03) années de 2019 à 2021 et donner la liste des travaux réalisés et en cours suivant le tableau joint en annexe ;
 - d. Disposer d'expériences, de moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des travaux.

« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »

Km 9, route de l'Université Gaston Berger - Saint Louis BP 490 Saint Louis - Tél. : (221) 33 938 20 11 / 33 938 20 14 - Email : olac@olac.sn - www.olac.sn - NINEA : 04 351 805/OKO

Expérience générale de construction : deux (02) projets au cours des cinq (5) dernières années (2017 à 2021) ;

- **Expérience spécifique de construction** : Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins deux (02) marchés au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) avec une valeur minimum de **deux cent millions (200 000 000) francs CFA**

-**Moyens matériels** : Cf. DAO

-**Moyens humains** : Cf. DAO

NB : Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, quartier Boudiouck km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis – Tel : 33 938 20 11, de 8h 00mn à 17h 00mn du lundi au vendredi**, contre un paiement non remboursable d'une somme de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

Une réunion préparatoire aura lieu au Siège de l'Office des Lacs et Cours d'eau à Saint-Louis, le **mercredi 31 aout 2022 à 09 heures précises**.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis **au plus tard le 20 septembre 2022 à 10 heures précises**. L'ouverture des offres se fera le même jour à 10 heures précises.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées et celles reçues seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence de l'Office des Lacs et Cours d'eau sis au quartier Boudiouck, Km 9, route de l'université Gaston Berger, Saint Louis**.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à **sept millions (7 000 000) francs CFA**. La garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière agréé par le Ministère des Finances et du Budget.

La durée de validité de la garantie de soumission est de **vingt-huit (28) jours** à compter de l'expiration de la durée de validité des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours (90 jours)** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Saint-Louis, le 18 aout 2022 *KV*

Le Directeur Général de l'OLAC

M. Alioune Badara DIOP



« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »